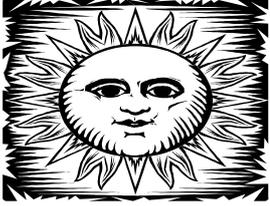


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

DES-ACCORDS... DES-ABUS...

La vie d'un facteur au quotidien est souvent (et c'est un euphémisme!) ponctuée d'aléas, « d'évènements imprévisibles », de remplacements « d'absences inopinées »... Ce qui, tous les jours, génère des déplacements de congés, de repos de cycles, tournées à découvert... Pour pallier à d'éventuels abus de qui vous savez et pour garantir un certain équilibre vie professionnelle / vie privée, La Poste a mis en place **dans tous les bureaux**, des accords qui stipulent à chaque fois que :

« La durée du travail (donc les heures sup!), les dates et jours de repos liés aux régimes de travail, ainsi que les horaires peuvent être modifiés par l'employeur, en cas de nécessité de

service ou de contraintes de production, sous réserve de respecter un délai de prévenance de **21 jours**, sauf acceptation explicite du ou des intéressés de réduire ce délai. » !

Mais La Poste ne respecte jamais cet article pourtant TRES IMPORTANT et se fout bien de ses accords, donc des syndicats qui les signent... Et, par-dessus tout, des agents!

Elle fait « style » les agents ont accepté de réduire ce délai...!!! CHACUN A BIEN LE DROIT DE REFUSER... Renseignez-vous! Et les « autres » continuent inlassablement de tout signer...

CAROTTES, VACHES A LAIT ET DINDONS DE LA FARCE

Dans le « Forum Facteurs » du mois de décembre La Poste vante les mérites du parcours qualifiant nommé « facteur acteur de la relation client ». Une formation ? Ou un formatage des facteurs-trices pour les utiliser comme force de vente ?

Déjà le terme « client » est suspect, on voudrait vendre quelque chose à nos usagers ?

En fait de « bénéfiques professionnels » comme ils disent, cette formation apprend au facteur à « participer aux campagnes de lancement, reformuler les besoins des clients, leur remettre un flyer », c'est la factrice interviewée dans Forum qui le dit. Une démarche qui vise à orienter les usagers vers un service (payant bien sûr).

D'autre part le fait que cette formation soit associée à une prime-carotte devrait nous interpeller sur ce qu'on veut vous faire avaler. Son manager l'a rassuré : « le fonctionnement du service n'en serait pas affecté ». Bien sûr ! En Indre et Loire on a vu comment ça se passait : une factrice nous a confié qu'elle devait faire la formation de 70h sur son temps de travail, et comme elle n'avait déjà pas le temps de faire son travail, elle n'arrivait pas à boucler le parcours. Elle était en train de péter un câble. Et adieu la prime qu'elle devait toucher une fois sa formation validée !!

Alors sachez lire entre les mots. Ne vendez pas votre âme au diable en étant utilisés au profit de la marchandisation de tout et de tous, tout ceci pour une hypothétique prime-carotte.

Nous à SUD, on appelle les gens des usagers et non des clients (ou vaches à lait), et on essaie de leur rendre des services (gratuits) publics...

Alors vous avez compris qui sont les vaches à lait et qui sont les dindons de la farce ?



PLUS DE 50 SUICIDES EN 2016

C'est ce que La Poste aurait comptabilisé pour l'année passée : du facteur, en passant par le guichetier, pour aller au cadre, personne n'est épargné. Tout cela à cause de la politique brutale mise en place par nos dirigeants afin de réorganiser constamment nos services, d'ôter tout sens à nos métiers et de déstabiliser ainsi l'ensemble du personnel.

Cela se traduit aussi par l'explosion du nombre d'arrêts maladie et d'accidents divers comme des AVC (comme cela s'est produit récemment sur le département).

La Poste, malgré ses dénégations, suivrait ces drames au sein d'une cellule qui serait intégrée à la direction de la sécurité globale du groupe La poste, qui serait chapeauté par Philippe Bajou, un des directeurs exécutifs du groupe.

En 2012, La Poste avait déjà essayé d'enrailler le phénomène avec la commission Kaspar (un ancien de la CFDT...). Bien évidemment, tout cela n'avait été que du pipeau.

On se demande ce que La Poste va sortir de son chapeau pour que cette fois elle éteigne cet incendie...



« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. »

Jean de La Fontaine (1678)
Les fables - Recueil II, livre VII



Un SDF, 2 mois fermes pour vol de pâtes

Vanessa, caissière, virée pour une erreur de 5,35 €

Christine Lagarde, 31000€/mois, ne paie pas d'impôt, déclarée coupable pour 400M€ donnés à Tapie, mais dispensée de peine ET VOUS EMMERDE

SALOPERIE DE JUSTICE !

BOULOT DE MERDE

Dans notre boulot quotidien, nous faisons à peu près tous et toutes de plus en plus le même constat :

On fait de la merde... Le sens de notre travail, de notre métier, son intérêt, son rythme, son autonomie, ses marges de manœuvre sont complètement oubliés dans le « respect des process », dans la recherche perpétuelle et méthodique des profits ou d'une quelconque « valeur ajoutée », dans le magma d'une « concurrence » créée de toutes pièces...

Apprendre à gérer son stress, les incivilités, la souffrance au travail, la pénibilité... Ces notions deviennent une « norme », LA NORME... On aurait même le droit à des pertes, (comme à l'armée!) par une gestion souterraine (l'image avant tout !) « des situations humaines difficiles » ou des « dommages collatéraux » !

Aujourd'hui, la dégradation des conditions de travail est patente. Pire, elle gagne même des professions autrefois protégées, comme le facteur de La Poste devenu prestataire de services multicarte, ou l'infirmière d'hôpital transformée en opératrice de rentabilité.

C'est cette insensible extension du domaine du « labyrinthe » qu'ont étudiée les journalistes indépendants Julien Brygo et Olivier Cyran dans leur livre « Boulots de merde ».

A travers leur enquête, les auteurs éclairent de leur plume souvent mordante toutes ces nouvelles stratégies managériales qui rendent les conditions de travail toujours plus infernales. C'est le cas par exemple du « Lean management », qui permet d'écourter les pauses et de faire la chasse aux respirations improductives, et qui est pratiqué au centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse.

Cette dure réalité du monde du travail dans des métiers aussi indispensables à la société que facteur, éboueur ou infirmière est mise en perspective avec celle de conseillers en optimisation fiscale que les auteurs ont rencontré. La question de l'utilité sociale des métiers, qu'ils soulèvent de manière inédite dans ce livre, n'en semble que plus brûlante.

Boulots de merde ! Du circulaire au trader, première « enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers » en France. (éd. La Découverte)

TROP... C'EST TROP !

Lors de l'audience du 11/10/16 avec le DET de la PPDC de FON-DETTES et le syndicat SUD, il avait été sérieusement envisagé de mettre du renfort supplémentaire en fin d'année pour le RUSH de Noël, sur la cabine et le service arrière (plus de 30 bureaux d'instance depuis la restructuration du 05/07/2016).

Cette organisation devait être mise en place début novembre... Repoussée ensuite fin novembre... Puis début décembre...!!!!... Situation déjà observée au mois de juillet 2016 !!!

Les représentants de SUDPTT Se sont fait entendre le mardi 06/12/2016, (suite à la colère des agents concernés), auprès de la direction du centre. Dès le lendemain après-midi, un agent intérimaire est arrivé en renfort, tout en sachant que quatre personnes devaient être normalement prévues pendant cette période et que seulement deux seront présentes.

Il est souhaitable de rappeler que les personnes en renfort en cabine et service arrière sont des personnes mises dans ce service sur préconisations médicales, suite à des pathologies lourdes et/ou handicaps et/ou enceintes. Il est donc très regrettable que ces personnes en inaptitude subissent des situations de travail très dégradées et doivent lutter pour les améliorer, alors qu'il serait beaucoup plus simple et agréable pour chacun de respecter les engagements de départ.

LA COUR (DU ROI) DES COMPTES

(Déc. 2016) Extraits... D'une autre planète...? La baisse des effectifs des facteurs a été au cours des dernières années **moins rapide** que celle des volumes. Il est impératif d'arrêter ou tout au moins de contenir au maximum l'augmentation du coût par objet qui en résulte. (...) Cette situation doit inciter La Poste à donner **une plus grande place à l'enjeu de la productivité** dans le pilotage et dans l'évaluation des établissements de distribution. (...)

En effet, ces réorganisations, en redécoupant les secteurs qui leur sont confiés, évitent que des facteurs restent en partie **innocupés** du fait de la baisse des volumes. (...)

Au sein du Courrier, être facteur est le métier le plus courant. La Cour a déjà relevé l'existence d'un **sureffectif** dans ces fonctions, en raison d'une productivité technique supérieure à la capacité à faire évoluer les facteurs vers de nouveaux emplois.

LE CRÉATEUR
DE L'E-MAIL
EST MORT...

